



## DESRIPTIF TYPE



### Tapis de propreté en textile tufté en rouleaux

Fourniture d'un tapis de propreté en textile tufté à velours coupé en rouleaux bordés de 205 cm de large de type Coral duo.

Il sera composé d'un velours coupé associant des fibres polyamide régénérées Econyl à 75% et polyamide BCF teintées masse à 25 % alternant 3 bandes textiles à pouvoir grattant et absorbant.

Il sera accessible aux personnes à mobilité réduite, avec cadres à encastrer ou rampe anti-butoirs.

Hautement résistant avec une classe d'usage 33 commercial élevé, il contribuera aussi une efficacité remarquable (rétention jusqu'à 85 % des salissures pour 4 ml), particulièrement efficace pour l'absorption de l'humidité mais aussi la rétention de la saleté sur de petits espaces.

Le choix se portera sur 8 coloris chinés multicolores.

Il bénéficiera d'une garantie de 7 ans et d'un classement feu Bfl- s1\*

WZac&L&B rTgrf& z

## CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Dénomination commerciale	<b>Coral duo</b>
Épaisseur totale	<b>Approximativement 9 mm</b>
Hauteur des fibres	<b>6 mm</b>
Masse surfacique totale	<b>3800 g/m<sup>2</sup></b>
Poids du velours	<b>950 g/m<sup>2</sup></b>
Densité de velours	<b>0.095 g/cm<sup>3</sup></b>
Réaction au feu	<b>Bfl-s1*</b>
Classification selon	<b>Classe 33 - Commercial élevé</b>

## MODE DE POSE

Pour une pose collée : Mise en œuvre et type de colle (type 640 Eurostar special) suivant préconisation du fabricant et dans le respect du NF DTU 53.12.

Dans le cas d'une pose sur terre-plein, l'entreprise prendra les dispositions nécessaires de préparation de support pour réaliser une barrière anti-humidité selon les prescriptions du DTU 53.12.

## DONNÉES ENVIRONNEMENTALES

- FDES conforme à la norme NF EN ISO 14025, à la NF EN 15804+A1 et à son complément national NF EN 15804/CN et consultable sur INIES.
- Taux d'émission de TVOC < 50 µg/m3, classe A+ (meilleure classe de l'étiquetage sanitaire).
- Produit exempt de toute substance sujette à restriction (formaldéhyde, pentachlorophénol, Métaux lourds, CMR 1A et 1B) ; conforme au règlement européen REACH\*\*.
- Conçu et fabriqué à partir d'électricité garantie d'origine 100 % renouvelable.
- Envers 100 % PVC - technologie sans phtalate

\* Satisfait à la réglementation M3 - Testé en pose collée

\*\*Les articles (produits) ne contiennent pas de substances de la liste candidate en vigueur publiée par l'ECHA (substances très préoccupantes) à déclarer dans le cadre de règlement REACH.